



# RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

---

## BUDGET DE LA REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE ENERGIES RENOUVELABLES

## Introduction

Ce budget correspond à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les groupes scolaires J. Zay, L. Pasteur et J. Jaurès et le CTM de la Chamoiserie, et à la mise en production et à la vente d'électricité correspondante.

L'exercice 2020 se solde par un excédent d'exploitation de 8 K€ et un déficit d'investissement de 15,1 K€.

S'agissant d'une régie à autonomie financière, la gestion doit permettre son autosuffisance. Néanmoins, un système d'avance remboursable avec le budget principal permet le fonctionnement d'un compte de trésorerie indépendant de celui du budget principal.

Pour mémoire, depuis la création du SPIC, plusieurs avances remboursables ont été accordées pour un montant global de 367,4 K€ (dont 124,5 K€ au BP 2021), dont les remboursements ont débuté en 2014 avec un échéancier prévisionnel jusqu'en 2030. Néanmoins, le stade d'avancement des projets de nouvelles installations, notamment du fait de la crise sanitaire, ne justifiait pas un déclenchement de la dernière avance devenue caduque. A l'issue de l'exercice 2020, toutes les avances remboursables antérieures ont été soldées.

2020

## Compte Administratif

Ville de Niort

Vue d'ensemble

		Dépenses	Recettes	Résultat 2020	Résultat 2019 (pour mémoire)
Réalizations de l'exercice	Exploitation	29,17	37,17	7,99	12,08
	<i>Ecritures réelles</i>	4,86	32,78	27,92	29,14
	<i>Ecritures d'ordre</i>	24,31	4,38	-19,93	-17,07
	Investissement	46,37	31,23	-15,14	24,13
	<i>Ecritures réelles</i>	41,99	6,92	-35,06	7,07
	<i>Ecritures d'ordre</i>	4,38	24,31	19,93	17,07
Résultats antérieurs reportés	Reports en section d'exploitation (002)		21,08	21,08	48,77
	Reports en section d'investissement (001)		19,93	19,93	-7,07
<b>TOTAL</b>	<b>(réalisations + résultats antérieurs)</b>	<b>75,54</b>	<b>109,40</b>	<b>33,86</b>	<b>77,91</b>
Restes à réaliser Restes à Réaliser à reporter en 2021	Exploitation				
	Investissement	24,78		-24,78	-60,49
RESULTAT CUMULE	Exploitation	29,17	58,24	29,07	60,84
	Investissement	71,15	51,16	-19,99	-43,42
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>100,32</b>	<b>109,40</b>	<b>9,08</b>	<b>17,42</b>

2020

## Compte Administratif

Ville de Niort

## Grands équilibres

En K€		CA 2019	VOTE 2020	CA 2020	Ecart CA 2020 / CA 2019 (en %)	Ecart CA 2020 / VOTE 2020 (en %)
A°	Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	33,37	35,00	32,78	-1,8%	-6,3%
B°	Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	2,87	14,58	4,86	69,6%	-66,6%
<b>C = A - B</b>	<b>Résultat de fonctionnement (RRF-DRF)</b>	<b>30,51</b>	<b>20,42</b>	<b>27,92</b>	<b>-8,5%</b>	<b>36,7%</b>
D	Travaux en régie (immobilisation)	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,0%
<b>E = C + D</b>	<b>CAF Brute</b>	<b>30,51</b>	<b>20,42</b>	<b>27,92</b>	<b>-8,5%</b>	<b>36,7%</b>
F	Amortissement d'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,0%
<b>G = E - F</b>	<b>Autofinancement net</b>	<b>30,51</b>	<b>20,42</b>	<b>27,92</b>	<b>-8,5%</b>	<b>36,7%</b>
H	Cession d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,0%
J*	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	21,08	0,00		
<b>K = G + H + J</b>	<b>Financement disponible pour l'investissement</b>	<b>30,51</b>	<b>41,50</b>	<b>27,92</b>	<b>-8,5%</b>	<b>-32,7%</b>
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	60,49	88,35	41,99	-30,6%	-52,5%
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)	43,42	46,85	6,92	-84,1%	-85,2%
<b>N = m-l</b>	<b>Résultat d'investissement (RRI-DRI)</b>	<b>-17,07</b>	<b>-41,50</b>	<b>-35,06</b>	<b>105,5%</b>	<b>-15,5%</b>
I	Financement disponible pour l'investissement	30,51	41,50	27,92	-8,5%	-32,7%
<b>O = N - I**</b>	<b>Volume d'emprunt</b>		0,00		0,0%	0,0%

° hors résultat antérieur reporté

\* ajout des résultats antérieurs pour le voté uniquement

\*\* Réel en CA / Calculé uniquement pour le voté

### Les recettes d'exploitation : 32,72 K€, - 0,65 K€ de CA à CA

Elles sont constituées de la vente d'électricité produite par les panneaux photovoltaïques installés sur les groupes scolaires Jean Zay, Louis Pasteur et Jean Jaurès, et sur la toiture du Centre Technique Municipal de la Chamoiserie.

	CA 2019 Recettes en €	CA 2020 Recettes en €	Tarifs cts €/Kwh	mise en service
GS Jean Zay	6 500 €	6 382 €	27,356	01/09/2013
GS Pasteur	11 600 €	11 507 €	27,365	01/12/2013
GS Jean Jaurès	10 497 €	10 474 €	27,365	01/12/2013
CTM de la Chamoiserie	4 776 €	4 358 €	12,740	01/09/2017
TOTAL	33 373 €	32 721 €		

### Les dépenses d'exploitation : 4,86 K€ , + 2 K€ de CA à CA

Il s'agit des charges à caractère général permettant de faire face aux dépenses de :

- redevance d'accès au réseaux EDF
- maintenance des panneaux
- paiement de l'impôt sur les sociétés, soit 1,6 K€, relatif au résultat de l'année précédente.

La hausse entre les comptes administratifs s'explique par le paiement au CRER en 2020 d'une prestation de suivi et d'évaluation des panneaux effectuée en 2019.

### **Les dépenses d'investissement : 41,99 K€, -18,51 K€ de CA à CA**

En 2020, seule une partie des études (2,28 K€) sur le projet de la nouvelle installation sur les vestiaires de Pissardant a été mandatée.

Le reste des dépenses (39,71 K€) correspond à l'échéance de remboursement de l'avance au budget principal pour les exercices 2019 (22,3 K€) et 2020 (17,41 K€). Ces versements n'avaient pas été effectués auparavant faute de trésorerie.

Du fait du décalage des travaux de Pissardant (reste à réaliser 2020 sur 2021), l'avance du budget principal en faveur de la régie, votée au BP 2020, de 40 K€ n'a pas été nécessaire pour financer ces travaux en 2020.

### **Les recettes d'investissement : 6,92 K€ , -36,50 K€ de CA à CA**

En 2020, aucune participation ni avance du budget principal n'a été perçue au titre de nouvelles installations. Les 6,92 K€ correspondent à l'affectation de l'excédent cumulé d'exploitation a minima pour équilibrer la section d'investissement.

## Echéancier des avances remboursables faites par le budget principal :

A l'issue de l'exercice 2020, toutes les avances remboursables antérieures ont été soldées.

en K €	Date versement avance	Montant de l'avance	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Antériorité	2021	2022	2023	2032
Avance n°1 (à rembourser avant 2021)	2013	136,4		28,1	10,0	58,0	40,4			136,4				
Avance n°2 (à rembourser dès 2014)	2014	40,0	40,0							40,0				
Avance n°3 (à rembourser sous 10 ans)	2016	66,5				6,7	20,1	22,3	17,4	66,5				
Avance n°4 - 40 K€ (à rembourser sous 10 ans)	non réalisée	0,0								0,0				
Avance n°5 (à rembourser sous 10 ans)	2021	124,5								0,0			12,45	12,45
TOTAL		367,4	40,0	28,1	10,0	64,7	60,5	22,3	17,4	242,9	-	0,0	12,5	12,5

SOLDE DU CAPITAL RESTANT DU SUR LES AVANCES au 31/12/N														
	Date versement avance	Montant de l'avance	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Antériorité	2021	2022	2023	2032
Avance n°1	2013	136,4	136,4	108,4	98,4	40,4	0,0			0,0				
Avance n°2	2014	40,0	0,0							0,0				
Avance n°3	2016	66,5			66,5	59,9	39,7	17,4	0,0	0,0				
Avance n°4	non réalisée	0,0								0,0				
Avance n°5	2021	124,5								0,0	0,0	0,0	112,05	0,0
TOTAL		367,4	136,4	108,4	164,9	100,2	39,7	17,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0